

Les MINIMES - travailleurs, salariéEs, ChomeurEs, Précaires, retraiteEs, LyceenEs, EtudiantEs - CONTRE LA LOI EL KHOMRI

La réforme du code du Travail

Une loi "travail" pour mieux diviser les salarié-e-s, voilà le mot d'ordre du gouvernement ! Si aujourd'hui, le code du travail est le socle minimum de droits communs que les travailleurs ont sous contrat, le projet de loi prévoit que les accords d'entreprise passent au dessus. Les négociations se feront donc au coup par coup et il sera plus facile au patron d'imposer sa politique sans tenir compte de nos droits. Demain donc, les plus de 18 millions de salarié-e-s français-e-s pourraient avoir des droits différents, y compris dans le même secteur de travail, si la loi El Khomri passe. L'augmentation de la durée du travail, le travail de nuit, l'astreinte comptée comme du repos, les apprentis qui travaillent 40 heures, les heures supplémentaires moins payées, le non-paiement des temps d'habillage et de trajets jusqu'au lieu de travail, tout est prévu pour satisfaire les envies du patronat. Faire travailler plus et ne rien rendre !

Un projet de société

Laisser passer ce projet de loi c'est accepter un projet de société désastreux : faire travailler plus certain-e-s et priver d'autres de travail, pendant que les actionnaires engrangent des bénéfiques records. N'acceptons pas de perdre tous nos droits sociaux. Ne passons pas 46 heures de notre semaine à travailler, en ayant peur de se faire licencier si la productivité de notre entreprise baisse. Construisons un mieux vivre ensemble et refusons les conditions de travail que les travailleuses et travailleurs du début du 20^e siècle, parents, grands parents, ont eu et dans beaucoup d'endroits ont encore. Préférons lutter un mois que passer 40 ans à travailler sans relâche pour des salaires de misère.

Une lutte de quartier ?

Habitant-e-s, travailleurs et travailleuses des Minimes, nous pouvons nous organiser pour faire connaître cette loi et redéfinir ensemble ce qu'on entend être le travail ! Dans ce climat où la mobilisation paraît possible pour faire reculer le gouvernement (opposition plus ou moins forte de tous les syndicats, 1 millions de signatures pour la pétition contre la loi El Kohmri, forte diffusion dans les réseaux sociaux...), nous pensons important de re-faire de la politique à l'échelle de notre quartier. Il nous paraît important que des relais locaux existent, à côté d'un schéma traditionnel de mobilisation par entreprise et secteur d'activité. Ce schéma arrivant difficilement à prendre en compte toutes les réalités du travail, des chômeurs et chômeuses, des travaux non-reconnus, des secteurs non-syndiqués, des retraité-e-s, etc. Il n'est pas question d'opposer les deux formes de mobilisation mais au contraire qu'elles s'enrichissent. Si vous êtes intéressé-e pour vous mobiliser avec nous contre la loi Travail, rejoignez-nous à ces deux prochaines échéances :

MANIFESTATION Jeudi 17 Mars à 13h à Jeanne d'arc.

Départ en cortège des Minimes à 12h30 Place du marché aux cochons

ASSEMBLEE DE QUARTIER Dimanche 20 Mars 16h au parc rue des Anges

POUR UNE LUTTE DES QUARTIERS CONTRE LA LOI TRAVAIL !

minimesenlutte@gmail.com